

Nouveau siècle, nouvelles frontières

Édito __ Par Ali Moutaib

Durant des millénaires, les frontières furent au cœur de nombreux débats, d'affrontements, de modifications et de négociations. De nos jours, le monde en mutation hâtive les inclut dans la problématique de la vaccination anti Covid-19.

En effet, frontières territoriales et frontières sanitaires s'entrecroisent et concourent à l'émergence d'un nouveau dispositif qui n'est rien d'autre que le passeport vaccinal. Si les réflexions autour de ce concept sont assez poussées dans certains pays comme Israël et la Chine, l'idée fait son chemin en Europe et crée des controverses politiques croissantes aux États-Unis.

Le passeport vaccinal, cette preuve de vaccination devrait permettre aux personnes vaccinées contre le coronavirus de passer plus facilement les frontières et de circuler librement à l'étranger, sans restriction. Par ailleurs, ce dispositif obéit à des contraintes économiques et géopolitiques incontournables.

Pour des raisons économiques, ce passeport vaccinal risque d'imposer des vaccins spécifiquement créés par des laboratoires bien précis au détriment d'autres. De plus, la Chine qui ouvre graduellement ses frontières pour les ressortissants de 20 pays à conditions qu'ils soient munis d'un passeport vaccinal attestant qu'un vaccin chinois leur a été inoculé, la Lituanie qui refuse tout achat de doses du vaccin russe Spoutnik V, et bien d'autres exemples illustrent les questions géopolitiques que l'instauration d'un passeport vaccinal soulève.

D'ailleurs, des incertitudes continuent à entourer les différents vaccins développés à travers le monde. Bien qu'ils empêchent de développer les symptômes de la maladie, leur efficacité fait encore débat quant aux nouveaux variants du virus.

In fine, à mesure que la campagne de vaccination progresse à travers le monde, la question de l'instauration d'un passeport vaccinal se pose avec acuité. Mais pouvons-nous exiger cette preuve de vaccination sans brimer les droits de tout un chacun ?!

Reste à se demander si cette nouvelle configuration des frontières sanitaires n'engendra-t-elle pas plus de chaos et de confusions dans un monde confronté à des enjeux multiples et complexes.

FEUILLETON DE L'ACTUALITE

Par Alaa-eddine Khaldi

01 Avril • International

L'Ambassadeur Américain au Palau effectue une visite officielle au Taïwan, la première depuis plus de 40 ans. La Chine menace les États-Unis de dépasser une ligne rouge.

05 Avril • International

LG devient la première grande marque de smartphones à se retirer du marché.

06 Avril • Russie

Poutine signe une loi lui permettant d'exercer deux mandats supplémentaires de 6 ans (jusqu'à 2036).

07 Avril • International

Le G20 accepte de prolonger jusqu'au décembre la cessation de paiements des pays les moins avancés.

09 Avril • Chine

La Chine impose à Alibaba une amende de 2,8 milliards de dollars dans le cadre d'une enquête anti-monopole.

13 Avril • International

Le président américain Joe Biden prévoit de retirer toutes les troupes américaines encore présentes en Afghanistan d'ici le 11 septembre.

13 Avril • Japon

Le Japon a approuvé un plan visant à rejeter dans la mer plus d'un million de tonnes d'eau contaminée provenant de la centrale nucléaire détruite de Fukushima.

19 Avril • International

L'hélicoptère Ingenuity de la NASA réalise avec succès le premier vol motorisé depuis la surface d'une autre planète.

20 Avril • Tchad

Le président tchadien Idriss Déby meurt suite à des blessures reçues lorsqu'il commandait des forces contre des rebelles dans le nord du pays.

21 Avril • International

Suite au retrait de la plupart de ses clubs fondateurs, la Super League annonce qu'elle suspend le projet, trois jours après son annonce officielle.

23 Avril • International

Le bitcoin, l'ethereum et le dogecoin plongent de 10 % après une importante escroquerie aux crypto-monnaies en Turquie.

24 Avril • International

L'Espagne hospitalise sur son territoire le leader du groupe séparatiste Front Polisario. Le Maroc exige des explications et regrette l'attitude de son pays voisin.

26 Avril • Maroc

Le Royaume lance un projet de création d'un centre de recyclage d'avions hors usage.

Le nucléaire : une guerre informationnelle au cœur de la transition énergétique

Par Habiba El Mazouni



L'énergie nucléaire suscite aussi bien des controverses que des avis peu nuancés et divise les opinions. D'un côté se trouvent ses défenseurs qui y voient une énergie sobre en carbone, une source qui assure la sécurité d'approvisionnement énergétique et un élément essentiel d'une politique énergétique variée favorisant l'efficacité énergétique. D'un autre côté se trouvent des détracteurs qui dénoncent le risque hautement élevé que cette énergie révèle. Au-delà des positions partisans, les polémiques relatives à l'énergie nucléaire dissimulent des enjeux nécessaires à analyser.

Le 13 avril dernier, le Japon a décidé de déverser en mer, après traitement, de l'eau issue de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima. Une décision qui a provoqué l'ire des voisins comme la Corée du Sud et la Chine. Si, pour l'empire du Milieu, cette décision va nuire à la santé et à la sûreté publiques dans le monde ainsi qu'aux « intérêts vitaux » des pays voisins, la Corée du Sud demande au Japon plus de détails sur le processus de traitement de ces eaux et la manière avec laquelle la sécurité sera vérifiée. D'ailleurs, la Corée du Sud interdit l'importation de produits de la mer provenant de certaines régions du Japon depuis 2013 en raison de soupçons de contamination radioactive à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima, et pourrait resserrer davantage cette mesure.

Face aux vives inquiétudes exprimées par la Chine et la Corée du Sud, les États-Unis, ce protecteur traditionnel du Japon, ont souligné que la décision nipponne est réfléchie, transparente et repose sur une approche respectant les normes mondiales de sécurité nucléaire. Quant à l'empire du Soleil-levant, il continue à présenter la décision comme l'option la plus réaliste pour améliorer l'environnement autour de la centrale et permettre aux résidents d'y vivre en sécurité.

Le nucléaire, une énergie à démystifier ?

Le monde, pris d'une vive émotion à la vue des explosions des centrales de Fukushima, a peur de l'énergie nucléaire. À cet effet, la médiatisation des explosions a joué un rôle non-négligeable, sans oublier la confusion² qui a été entretenue dans les esprits en liant les deux événements à la même consonance : Fukushima et Hiroshima. « Certes, personne n'a fait le parallèle directement. C'est plus subtil. En associant mots et images, on stimule l'archéo-cerveau », précise le géochimiste Claude Allègre.

1 <https://www.theguardian.com/world/2013/sep/06/south-korea-fish-japan-fukushima>

2 Allègre, C., & de Montvalon, D. (2011). Faut-il avoir peur du nucléaire?. Ed. de Noyelles.

Par ailleurs, en France, ce pays classé en 2021³ parmi les 10 pays les plus propres du monde selon l'Environmental Performance Index (EPI), le nucléaire est la première source de production d'électricité et représente ainsi une grande part dans le mix énergétique à côté des énergies fossiles et des énergies renouvelables. Il s'agit d'une énergie qui favorise la production de grandes quantités d'électricité à faible émission de dioxyde de carbone. Toutefois, les risques que pose cette énergie restent peu maîtrisés, d'où la nécessité de l'élaboration de protocoles d'urgence à mettre en place en cas d'accident et l'importance de la mise en avant de la question relative à la sûreté de construction et d'exploitation des réacteurs nucléaires.

Un point important à souligner dans le cadre de la transition énergétique est le caractère intermittent⁴ des énergies renouvelables. L'énergie solaire et l'énergie éolienne sont soumises à l'intermittence (une production discontinue). Pour compenser cette intermittence, la question du stockage d'énergie se pose avec acuité. Ceci dit, avec ses atouts, ses risques et ses propres spécificités, l'énergie nucléaire gagnerait à faire partie d'un bouquet énergétique « *alliant toutes les possibilités et jouant au mieux des complémentarités* »⁵ et ce, afin de satisfaire les besoins croissants de l'humanité.

Énergie nucléaire : une traditionnelle réserve de l'Allemagne...

C'était bien avant l'accident nucléaire de Fukushima ! La réticence à l'égard de l'énergie nucléaire s'est faite sentir sous le gouvernement de coalition entre les Verts (un puissant mouvement écologiste) et les sociaux-démocrates de Gerhard Schröder (ancien Chancelier fédéral d'Allemagne), avec le vote de la loi de sortie du nucléaire du 22 avril. Cette loi prévoyait que le dernier réacteur nucléaire serait arrêté en 2021⁶. Sans oublier que l'année 1986, l'année de l'accident nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, a révélé un mouvement antinucléaire en Allemagne qui n'a cessé de prendre de l'ampleur les années qui suivent.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2005, Angela Merkel, dans le cadre d'une alliance avec le Parti social-démocrate, n'a remis en cause la décision de la fermeture des centrales nucléaires qu'après le renversement d'alliance au profit du parti libéral-démocrate aux élections de 2009. Merkel a proposé, par une loi du 29 octobre 2010, de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires de 8 à 14 ans, au-delà de 2021 et ce, pour favoriser une production d'électricité décarbonée jusqu'à l'arrivée à maturité des énergies renouvelables. Une décision qui s'est rapidement révélée impopulaire.

Quelques mois après, l'accident nucléaire de Fukushima est survenu ; Angela Merkel décide d'imposer l'échéance de 2022 pour sortir du nucléaire. La transition énergétique est bel et bien entamée. Toutefois, l'Allemagne reste le premier producteur mondial de lignite (charbon brun). Considéré comme le type de charbon le plus polluant, il compte pour plus de 18%⁷ dans le mix énergétique de la première économie européenne. À cet effet, l'Allemagne a précisé les conditions d'une fermeture d'ici 2038 de ses centrales thermiques fonctionnant au lignite.

En outre, face à l'intermittence des énergies renouvelables (une production soumise à de fortes variations), l'orientation de l'Allemagne vers un bouquet énergétique à forte proportion d'énergies renouvelables avec l'abandon du nucléaire et du charbon représente un défi pour le maintien de la sécurité d'approvisionnement du pays. Ainsi, les énergies renouvelables sont, à elles seules, réellement en mesure de prendre le relais d'une transition énergétique ?



3 <https://worldpopulationreview.com/country-rankings/cleanest-countries-in-the-world>

4 Voir le « Grand angle » de la Lettre HA n°16 juillet 2020 : « Hydrogène renouvelable : le fort potentiel du Maroc ».

5 Reuss, P. (2021). L'épopée de l'énergie nucléaire. EDP sciences.

6 <https://www.senat.fr/rap/r13-249/r13-2492.html>

7 [Électricité en Allemagne](#)

Les ONGs dans la guerre de l'information

Le 27 mars dernier, 46 ONGs ont adressé une lettre⁸ ouverte à la présidente de la Commission européenne et demandé l'intégration de l'énergie nucléaire dans la taxonomie de l'UE pour des investissements durables. Selon elles, exclure l'énergie nucléaire nuit grandement à toute stratégie de transition énergétique efficace et réussie.

Ces ONGs attirent l'attention sur les conséquences de la représentation faussée de l'énergie nucléaire due au traitement médiatique et politique de cette dernière et montrent que les fausses informations induisent le grand public en erreur et poussent même certains États à mettre à l'arrêt des centrales nucléaires propres et sûres et à annuler des projets de construction. Elles demandent ainsi que l'UE soutienne l'évaluation objective de toutes les options qui s'offrent à elle et apportent des faits scientifiques sur l'énergie nucléaire.

Dans le même ordre d'idée, les chefs de gouvernement de sept pays, dont la France et la Pologne, avaient adressé, le 24 mars dernier, un courrier demandant à la Commission européenne un traitement égal et un soutien à l'énergie nucléaire tout comme le cas des autres technologies pauvres en carbone, notamment dans le domaine du financement durable.

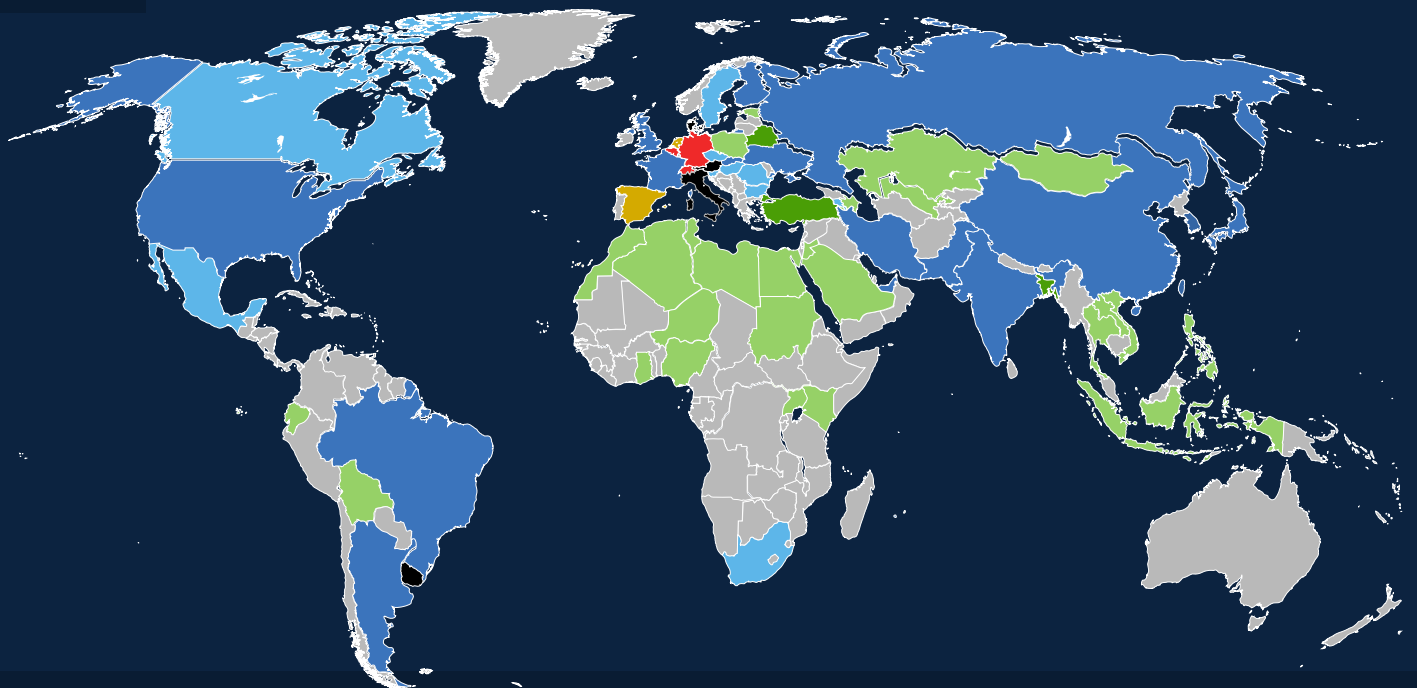
Cependant, l'ONG Greenpeace qui a toujours mis en relief le fait que le nucléaire mette en péril la planète et représente une « énergie dangereuse, inutile et coûteuse » qu'il faut impérativement abandonner, dénonce un Centre commun de recherche (le service scientifique attaché à la Commission européenne) « structurellement pro-nucléaire », à cause de sa proximité avec les industriels, via notamment des partenariats de formation et des plateformes de recherche.

Enfin, les polémiques continuent autour de l'énergie nucléaire. États, industriels et ONGs emploient l'information pour faire valoir leurs positions vis-à-vis de l'énergie nucléaire. En être conscient est une étape essentielle pour en saisir les enjeux véritables au-delà des positions partisans.

8 [Les ONG demandent l'intégration de l'énergie nucléaire dans la taxonomie de l'UE](#)



Cartographie des réacteurs nucléaires dans le monde



■ Réacteurs en fonctionnement, construit de nouveaux réacteurs

■ Réacteurs en fonctionnement, planifie de nouveaux

■ Pas de réacteurs, construit de nouveaux

■ Pas de réacteurs, planifie de nouveaux

■ Réacteurs en fonctionnement, stable

■ Réacteurs en fonctionnement, politique de sortie du nucléaire

■ Nucléaire civil illégal

■ Pas de réacteurs

Généralisation de la protection sociale : le fer de lance des chantiers sociaux

Par Habiba EL MAZOUNI

Le moment est venu de lancer, au cours des cinq prochaines années, le processus de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains

Extrait du discours royal du 21ème anniversaire de la fête du Trône - 29 juillet 2020.

La protection sociale est un droit fondamental. L'article 31 de la Constitution marocaine souligne clairement que l'État s'attache à mettre au profit des citoyens tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès aux soins de santé, à la protection sociale et à la couverture médicale. L'année 2020 ravive le débat sur la protection sociale et accorde à cette dernière une place cruciale dans les stratégies de développement.

Notre souci a toujours été que la dynamique de développement économique soit articulée à la promotion du secteur social, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Aussi avons-Nous appelé à la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains

Extrait du discours royal de l'ouverture de la 1ère session de la 5ème année législative de la 10ème législature - 09 octobre 2020.

Quelques mois après les discours du roi Mohammed VI qui prônaient la couverture sociale pour tous les Marocains, le chantier de la généralisation de la protection sociale a été lancé. Le ministre de l'Économie et des Finances, Mohamed Benchaâboun, en a présenté les contours devant le roi au Palais royal de Fès, le 14 avril dernier.

À cet effet, trois conventions-cadres relatives à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base ont été signées au profit de plusieurs catégories : les agriculteurs, les travailleurs indépendants, les personnes non-salariées exerçant une activité privée ainsi que les artisans et professionnels de l'artisanat soumis au régime de contribution professionnelle unique (CPU), au régime de l'auto-entrepreneur ou au régime de la comptabilité, avant de s'étendre, ultérieurement, à d'autres catégories dans la perspective de la généralisation de la protection sociale à tous les citoyens.



Le 11 février dernier, le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi-cadre relatif à la protection sociale ; un projet qui définit les engagements des différentes instances publiques et privées ainsi que des citoyens pour atteindre l'ensemble des objectifs liés à la réforme du système de la protection sociale. Parmi ces objectifs figure la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base durant les années 2021 et 2022, pour d'autres catégories de sorte que « 22 millions personnes supplémentaires bénéficient de cette assurance, qui couvre les frais de traitement, de médicaments et d'hospitalisation ». L'un des objectifs aussi est la généralisation des allocations familiales en 2023 et 2024, ce qui va permettre aux ménages, « qui ne bénéficient pas de ces allocations, de toucher des indemnités couvrant les risques liés à l'enfance, ou des indemnités forfaitaires ». En sus de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire et des allocations familiales, le projet sera étendu, en 2025, à la retraite et à l'indemnité pour perte d'emploi.

Le coût estimé pour la généralisation de la protection sociale à l'horizon 2025 est de 51 milliards de DH par an, dont 23 milliards financés par le budget général de l'État. En outre, la mise en œuvre de ce chantier social exige le lancement d'un ensemble de réformes structurelles, notamment au niveau du système de santé et du système de compensation, la coordination de l'ensemble des parties prenantes et la création d'une structure unifiée de coordination et de supervision des systèmes de protection sociale.



Intégrant les acteurs du secteur informel et les indépendants, le projet bénéficiera à environ 22 millions de citoyens au cours des années 2021 et 2022 qui, eux, seront assurés contre la maladie, avec le même panier de traitements couverts par la CNSS pour les travailleurs du secteur privé, ainsi que l'accès aux services fournis par les secteurs public et privé, a conclu le ministre des Finances.

Finalement, la crise sanitaire actuelle a mis en lumière la nécessité d'un dispositif de protection sociale pour tous. La généralisation de la protection sociale jouera ainsi un rôle stabilisateur social par excellence et sera l'occasion de revoir en profondeur notre système de santé.

QUESTION DU MOIS



Par Habiba El Mazouni

Gestion de crise ?

Qu'est-ce que c'est ?

Les événements de crise se caractérisent par des moments de perturbation, de déstabilisation et d'incertitude et interviennent dans des circonstances imprévisibles qui font perdre à toute organisation (entreprise, État, collectivité territoriale...) ses repères. Les crises concernent des domaines divers et variés tels que les domaines sanitaires, financiers, sociaux, politiques, technologiques, commerciaux, informationnels ou encore écologiques, et exigent la mise en place d'un dispositif de gestion pour en faire face. La gestion de crise est ainsi la méthodologie d'action et le processus de préparation entrepris par une organisation pour faire face à une crise.

Gestion de crise et communication de crise : quelle différence ?

La communication de crise fait partie de la gestion de crise et représente un véritable « système de défense » (Westphalen, 1998) permettant à l'organisation de relayer en interne et en externe les décisions prises au sein de l'équipe gestion de la crise et ce, en générant et traitant un flux continu d'informations. Quant à la gestion de crise, il s'agit de l'approche générale qui permet de préparer, de mettre en place et d'analyser de manière prospective les réactions de l'entreprise face à une crise, afin d'aider les dirigeants à minimiser et contrôler les répercussions d'une crise.

Quelles en sont les perspectives ?

Aujourd'hui et dans un environnement de plus en plus instable, toutes les organisations sont susceptibles d'être impactées par tous les types de crise. La poursuite des objectifs de développement empêche généralement la prospective et la réflexion globale à propos de la sûreté des organisations. Toutefois, les organisations devraient acquérir une culture de la crise en se préparant notamment aux éventuelles situations de crise. Le partenariat public-privé gagnerait également à se développer en termes de gestion de crise et ce, afin d'éviter ou de minimiser les conséquences les plus néfastes d'une crise.



• Entretien

• Siham HAMAZ

Professeuse agrégée de médecine interne
à la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda



Se faire vacciner est un acte altruiste et c'est justement ce qui confère un caractère « humain » à la vaccination contre la Covid-19



1 - Le taux de vaccination au Maroc atteindra prochainement 13%. À votre avis, ce taux permettra-t-il, à lui seul, plus de flexibilité dans les mesures anti Covid-19 ?

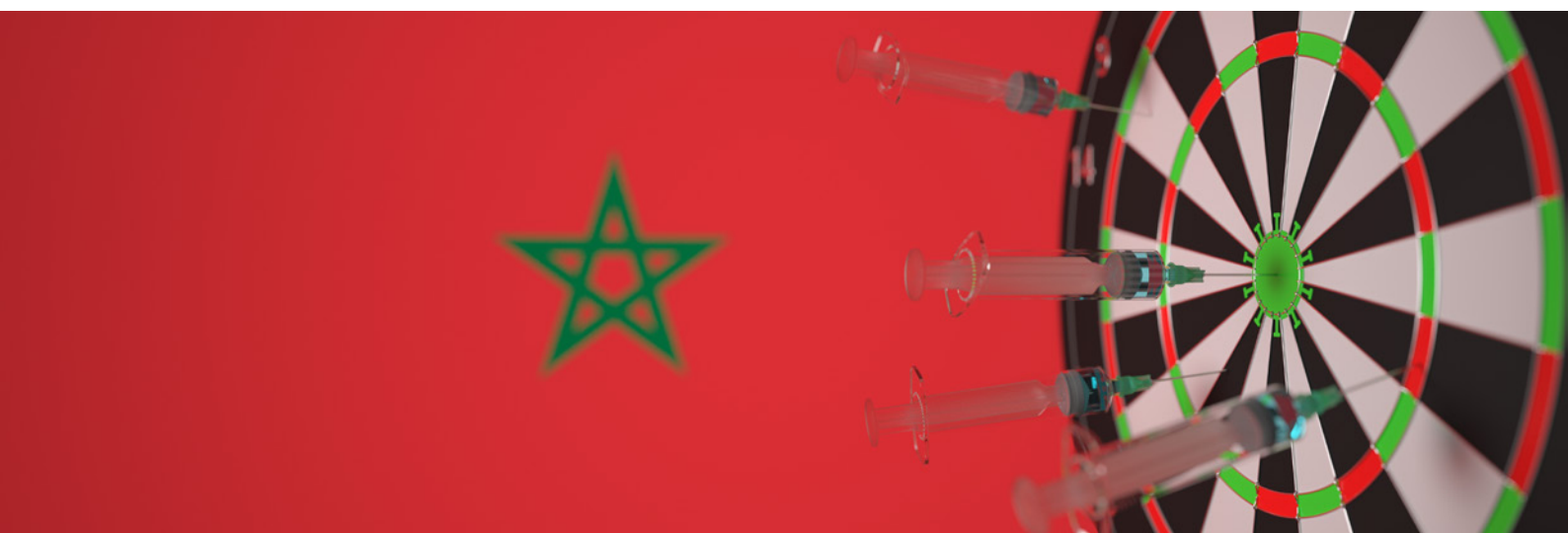
Laissez-moi vous dire d'ores et déjà que le Maroc a bien tenu le pari de la vaccination. Effectivement, le fait d'atteindre 13% de personnes vaccinées, avec toutes les contraintes que cela impose, est un exploit. À cet effet, la stratégie de vaccination

du royaume a été largement félicitée à l'international. Néanmoins, il faut atteindre au minimum 60% de vaccination communautaire pour procurer une immunité suffisante à même d'arrêter la circulation du virus.

2 - À ce taux, nous sommes encore loin des 60% de personnes vaccinées. Dans quelles mesures une réouverture pour la saison estivale est-elle envisageable ? Quels en sont les enjeux ?

On le sait, le processus de la vaccination est un processus long, complexe et coûteux. Une couverture vaccinale de 60% dépend de plusieurs facteurs généralement imprévisibles. Le Maroc ambitionne d'atteindre l'immunité collective d'ici l'été 2022. Par ailleurs, face à une demande internationale élevée, nous assistons à une compétition internationale acharnée pour

assurer l'approvisionnement en vaccins contre la Covid-19. Le Maroc gagnerait ainsi à diversifier ses partenaires en acquérant différents vaccins. Il faut dire que le fait d'administrer plusieurs types de vaccins est bénéfique pour la population et ce, en raison de la diversité des procédés de fabrication et de l'hétérogénéité de la population.



3 - La réticence à la vaccination est un phénomène qu'on a vu apparaître avec la vaccination anti Covid-19 partout dans le monde. Quelle lecture faites-vous de cette réticence ?

Il y a plusieurs facteurs qui favorisent la réticence à la vaccination et de nombreuses études ont été réalisées sur cette question. Je peux souligner d'emblée comme premier facteur la peur des effets secondaires potentiels des vaccins contre la Covid-19. Je tiens à préciser à cet effet que, pour le moment, aucun signal d'alarme effrayant n'existe par rapport à des complications graves dues à la vaccination. Le deuxième facteur peut être lié au fait que la pratique de vaccination chez les adultes reste inhabituelle et très peu courante. Pourtant, le calendrier vaccinal concerne aussi bien l'enfant, l'adulte que le sujet âgé, mais malheureusement on n'est pas très adhérents à ces pratiques de vaccination. Le troisième facteur a trait à la non-compréhension de la maladie dans le sens où on se dit qu'il n'y a pas de traitement contre la Covid-19, pourquoi donc opter pour la vaccination. Il faut toutefois savoir que la vaccination n'est pas un traitement mais un moyen préventif qui permet de développer l'immunité spécifique contre ce virus. Un autre facteur fréquent chez les jeunes est le fait de ne pas se sentir concernés par la vaccination vu qu'ils font partie d'une tranche d'âge épargnée par les formes graves de la Covid-19. Permettez-moi de conclure par souligner que le fait de se faire vacciner est un acte altruiste et c'est justement ce qui confère un caractère « humain » à la vaccination contre la Covid-19. Se faire vacciner est ainsi crucial pour se protéger et protéger les autres.



Prochains événements



SALON – 18-20/05/2021

E-SISTEP 2021 « L'INDUSTRIE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE », organisé par Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique et La Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Électromécaniques (FIMME).



WEBINAIRE – 25/05/2021

Comprendre la résilience stratégique du Maroc face à la Covid-19, organisé par Economie Entreprises.



info@hadvisors.net



+212 537 73 45 13